

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE : [REDACTED]

Montréal, le 9 décembre 2025

**Objet : Demande d'accès – Taux de réussite à un examen en assurance de dommages  
NID : GDC05-06-01-3893**

---

[REDACTED]

Nous désirons accuser réception et donner suite à votre demande reçue au Secrétariat général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), le 3 décembre 2025, concernant l'objet mentionné en titre.

Votre demande était libellée comme suit :

*« Je vous écris à la suite de mon échec à l'examen A413, que j'ai passé le 20 novembre dernier (...) pourriez-vous m'indiquer quel pourcentage des candidats ayant passé l'examen ce jour-là ont obtenu une note de passage? (...) »*

*De plus, je souhaiterais obtenir des recommandations supplémentaires pour maximiser mes chances de réussite lors de mon dernier examen, essentiel pour l'obtention de ma licence (...) ».*

En réponse au premier élément de votre requête, le 20 novembre 2025, 84% des personnes qui ont passé l'examen 03-413 ont obtenu la note de passage. Pour plus de détails sur les taux de réussite aux examens en assurance de dommages donnés par l'AMF, nous vous référons à la page internet suivante [Taux de réussite des examens - Assurance de dommages | AMF](#). Notez que cette page est fréquemment mise à jour.

Quant au deuxième élément de votre requête, rappelons que les manuels de préparations aux examens qui sont publiés contiennent toutes les informations nécessaires à la compréhension des questions des examens certificatifs que l'AMF administre. De plus, la section « [Devenir professionnel](#) » du site internet de l'AMF contient plusieurs outils et informations pour favoriser la réussite aux examens. Par exemple, en vue de faciliter la préparation des postulants aux examens, l'AMF y propose des outils d'aide, [dont des tableaux d'évaluation](#) qui présentent les habiletés évaluées pour chaque compétence et [des exemples de questions d'examen](#) qui évaluent ces mêmes habiletés.

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos meilleurs sentiments.

*Original signé*

M<sup>e</sup> Benoit Longtin  
Responsable de l'accès  
Secrétaire général adjoint

**Québec**

Place de la Cité, tour PwC  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec)  
G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**

800, rue du Square-Victoria  
bureau 2200  
Montréal (Québec)  
H3C 0B4  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090